

Décision 22-D-05 du 15 février 2022

relative à des pratiques mises en œuvre dans
le secteur du transport d'animaux vivants par
fret aérien

Posted on: 16 février 2022 | Secteur(s) :

OUTRE-MER

SANTÉ

TRANSPORTS

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Dispositif(s)

Pratique établie
Sanction pécuniaire

Procédure(s)

Transaction

Entreprise(s) concernée(s)

Goldenway International Pets
(GIP)



Lire

le texte intégral

2 Mo

le communiqué de presse